



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Arrondissement de NICE

MAIRIE DE CONTES

Décision n° 2025 07 02

OBJET :

Isolation thermique de la mairie : modification du plan de financement

L'an deux mille vingt cinq, le vendredi dix-huit juillet, à quinze heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Francis Tujague, Maire de Contes.

Etaient présents : MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, MM. Gérard De Zordo, Armand Gasiglia, Mmes Elodie Loretz, Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Mme Fabienne Irlès, MM. Christophe Angéli, Kader Akeb, Olivier Camous, Mmes Sandrine Mauras, Chloé Roig et M. Christophe Céragioli formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mme Nadine Ezingard, M. Alain Michellis, Mmes Martine Abellan, Malika Vannucci, MM. Thierry Fauré, David Dongé, Michel Caruso, Mmes Marie-Fleur Alquier, Edwige Alunni et Sylvie Carletto.

Etait excusée : Kareen Woignier,

Le quorum est atteint

Madame Elodie Loretz a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n° 2024 12 02 du 11 décembre 2024, le conseil a décidé de solliciter concernant le programme de travaux portant sur l'isolation thermique de la mairie et d'un montant de 330.050 € HT, le concours financier de l'Etat au titre du fonds vert, à hauteur de 50 % du coût des travaux ainsi que celui du Département des Alpes-Maritimes, à hauteur de 30 % du coût des travaux.

Il expose au conseil que la subvention au titre du fonds vert, d'un montant de 165.025,00 € a depuis été obtenue.

Tenant compte des demandes de financement déposées auprès du Département pour d'autres projets, notamment la construction de la maison de la biodiversité et du développement durable il propose au conseil d'annuler sa demande de subvention auprès du Département des Alpes-Maritimes et de l'autoriser à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents en lien avec cette décision.

**Le conseil municipal,
oui l'exposé du maire,
après en avoir délibéré,**

Décide concernant le programme de travaux portant sur l'isolation thermique de la mairie d'un montant prévisionnel de 330.050 € HT, d'annuler sa demande de concours financier auprès du Département des Alpes-Maritimes.

Autorise le maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents en lien avec cette décision et arrête comme suit le plan de financement du projet d'isolation thermique :

Coût de l'opération :	330.050,00 € H.T
Subvention de l'Etat (fonds vert) :	165.025,00 € H.T
Autofinancement :	165.025,00 € H.T

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de présents : 18
Nombre de votants : 28

Pour : 28

MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingard, M. Armand Gasiglia, Mme Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Mmes Martine Abellan, Fabienne Irlès, M. Christophe Angéli, Mme Malika Vannucci, MM. Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mme Sandrine Mauras, M. Michel Caruso, Mmes Marie-Fleur Alquier, Chloé Roig, Edwige Alunni, M. Christophe Cérageoli et Mme Sylvie Carletto.

Contre : /

Abstentions : /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

La secrétaire de séance
Elodie LORETZ

Le Maire,
Francis TUJAGUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-210600482-20250718-20250702-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2025
Publication : 18/07/2025

Le Maire, Francis TUJAGUE